

SENSIBILISATION RGPD



#### **Présentation**



- Julien LEROYER
- SICTIAM : Collectivité territoriale (syndicat)
- Délégué à la Protection des Données pour l'Office Intercommunal de La Londe Les Maures



#### **Sommaire**

- 1 La protection des données, l'essentiel
- 2 Le RGP au sein de l'entreprise
- 3 Les exemples à ne pas suivre
- 4 Testons vos connaissances





# A/ Pourquoi un règlement général sur la protection des données ?





#### Loi Informatique et liberté



6 janvier 1978

#### RGPD Règlement général sur la protection des données



25 Mai 2018





#### C/ La liberté individuelle et la vie privée

#### La vie « privée » hier et aujourd'hui

- « Ne monte pas dans la voiture d'un inconnu = BlaBlaCar »
- « Ne prête pas ta maison à un étranger = AirBnB »
- « N'attise pas la jalousie des autres = Instagram, Facebook »
- « Ne donne pas tes opinions à la foule = Twitter »
- « Ne t'affiche pas devant tout le monde = Snapchat »
- « N'achète rien sans être sûr de la qualité ou du vendeur = WWW »
- « Ne pars pas sans connaître ton chemin = Waze »



«BIEN SÛR QUE JE PROTÈGE MA VIE PRIVÉE... JE NE PARTAGE MES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QU'AVEC MES 700 MEILLEURS AMIS!»



## D/ Qu'est ce qu'une donnée personnelle ?

Sexe Photographie

N° de Téléphone

Numéro de carte bancaire

Métier

Matricule

Numéro de Sécurité Sociale

Poids Adresse email

**Adresse IP** 

Plaque d'immatriculation

Adresse

Nom, Prenom

Numéro de dossier client

**RIB/IBAN** 

**Etage** 

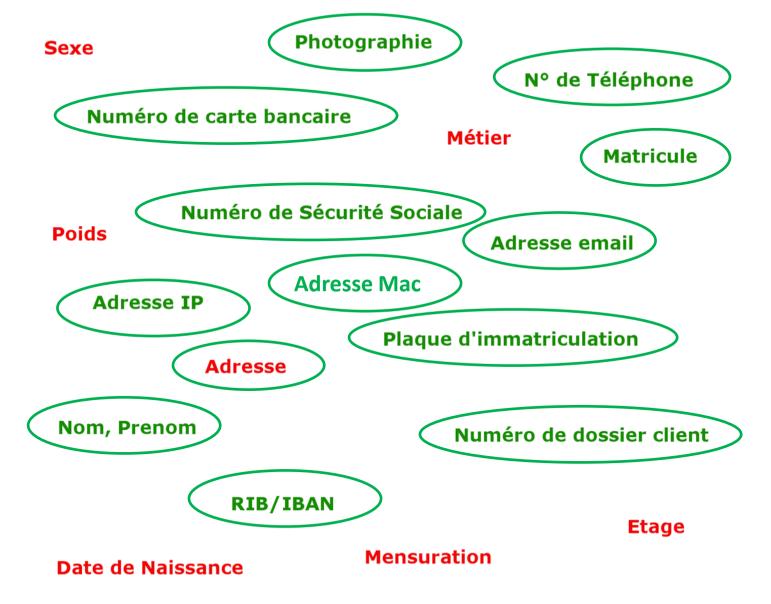
**Date de Naissance** 

Mensuration

1/ La protection des données, l'essentiel

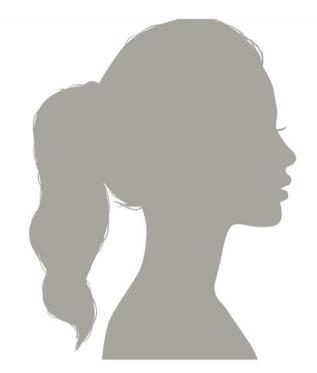


#### D/ Qu'est ce qu'une donnée personnelle ?





#### D/ Qu'est ce qu'une donnée personnelle ?



Une donnée personnelle est toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.

Une personne physique peut être identifiée :

- directement (exemple : nom et prénom) ;
- indirectement (exemple : par un numéro de téléphone ou de plaque d'immatriculation, un identifiant tel que le numéro de sécurité sociale, une adresse postale ou courriel, mais aussi la voix ou l'image).



#### E/ Les données sensibles une catégorie particulière

#### Ce sont des informations qui révèlent des domaines suivant :



Origine raciale ou ethnique



Opinions politiques



Convictions religieuses ou philosophiques



Appartenance syndicale



Données génétiques



Données biométriques



Données de santé



La vie sexuelle ou l'orientation sexuelle



#### E/ Les données sensibles une catégorie particulière

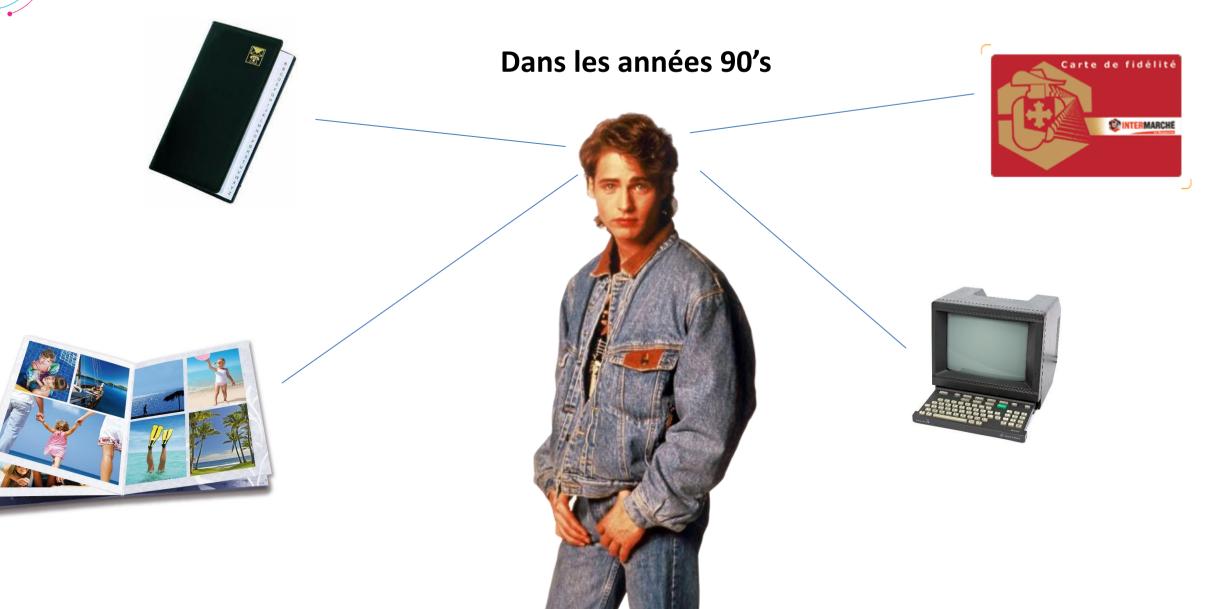
Le règlement européen interdit de recueillir ou d'utiliser ces données, sauf, notamment, dans les cas suivants :



- si la personne concernée a donné son consentement exprès ;
- si les informations sont manifestement rendues publiques par la personne concernée;
- si elles sont nécessaires à la sauvegarde de la vie humaine;
- si le traitement est nécessaire pour des motifs d'intérêt public important, sur la base du droit ;
- si le traitement est nécessaire aux fins de l'exécution des obligations et de l'exercice des droits en matière de droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale.



## E/ L'importance de la masse de données



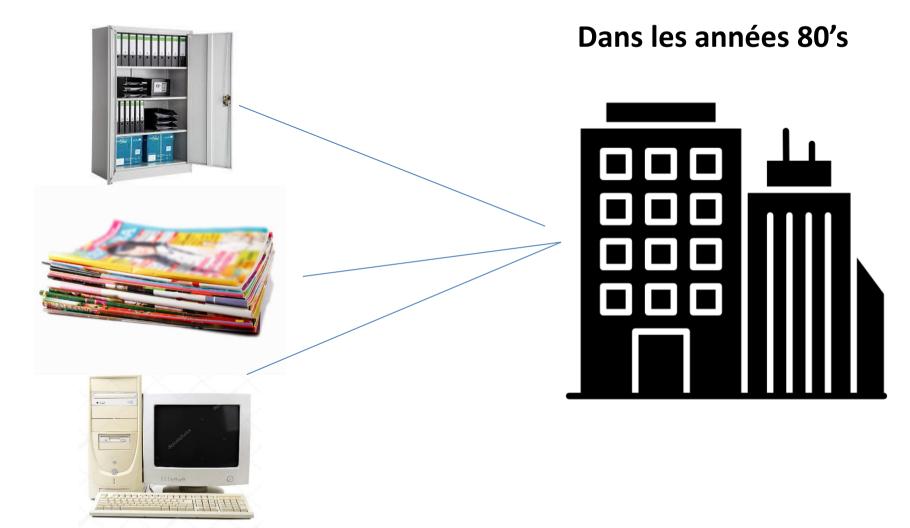


# E/ L'importance de la masse de données





## E/ L'importance de la masse de données







#### F/ La donnée, nouvel or noir

#### Liste des entreprises par capitalisation boursière :

#### **1996**:

- General Electric
- Royal Dutch Shell (essence et gaz)
- Coca-Cola
- Nippon Telegraph et Telecom
- Exxon mobil (essence et gaz)

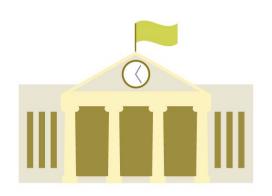
#### 2018:

- Apple
- Amazon
- Microsoft
- Google
- Tencent
- Facebook

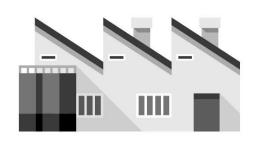




## G/ Le RGPD, qui est concerné?



Tous les établissements publics



Tous les établissements privés



Toutes les associations



## G/ Le RGPD, qui est concerné?



Vous, au titre de salarié



Vous, en tant que citoyen et consommateur



Exclusion de la sphère domestique



## H/ Le droit des citoyens







Plus de transparence



















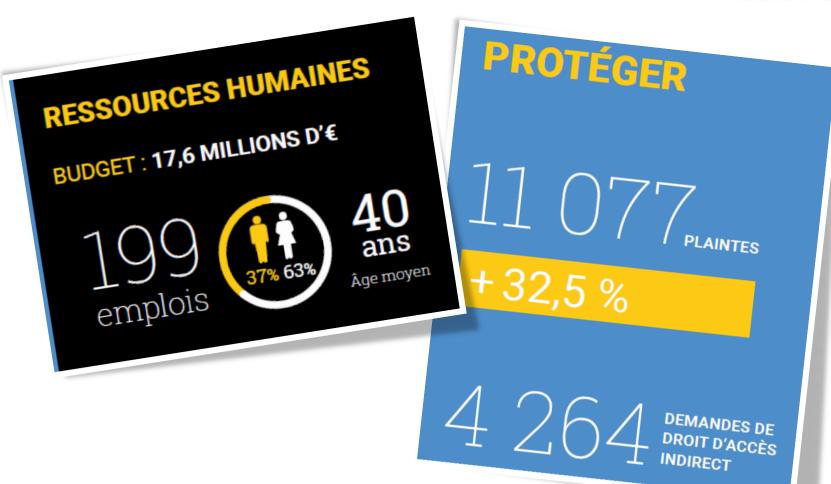




# H/ Le droit des citoyens

Commission Nationale De L'informatique et des Libertés











## A/ Qu'est ce qu'un traitement de données personnelles

#### **Définition**

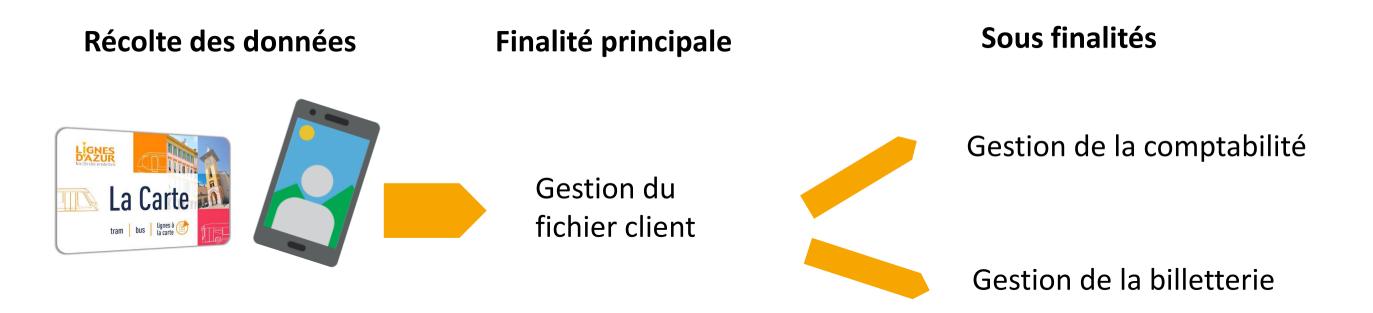
Un traitement de données personnelles est une opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé.

Un traitement de données personnelles n'est pas nécessairement informatisé : les fichiers papier sont également concernés et doivent être protégés dans les mêmes conditions.



## A/ Qu'est ce qu'un traitement de données personnelles

Exemple de traitement de données la gestion des clients.



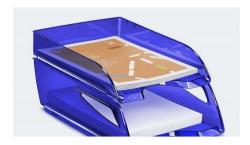


# B/ Protéger la donnée tout au long de son cycle de vie





## **C/ Les risques**



Un document papier contenant des données personnelles dans un bannette est lu par une personne malveillante.



Il n'y a pas de mot de passe sur un poste, et tous les autres mots de passe sont préenregistrés.



Une tablette ou un ordinateur portable est volé. Si la personne accède aux différentes applications, il y a un risque pour les données.



Le serveur a subit l'attaque d'un virus et les données ont été effacées ou ne sont plus disponibles.



**Discrimination** 



Usurpation d'identité



Perte de données



Perte financière



#### Les 2 risques principaux sont :

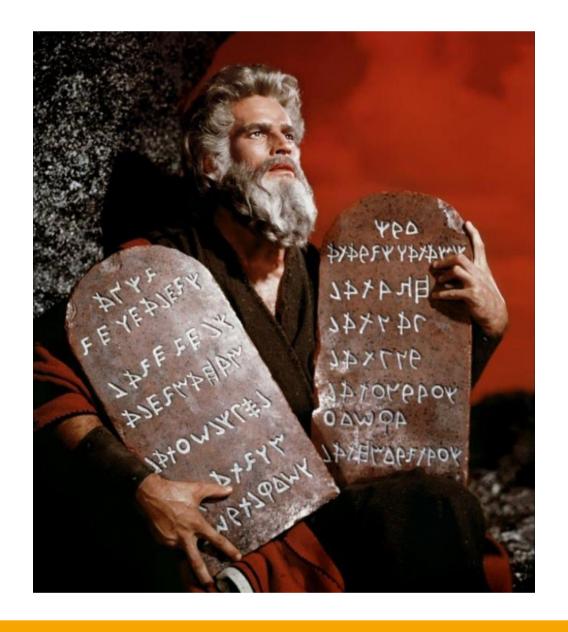


Mauvais image, réputation ternie, mécontentement...



Sanction financière (2 à 4% du CA ou jusqu'à 20 millions)









Un registre des traitements tu constitueras



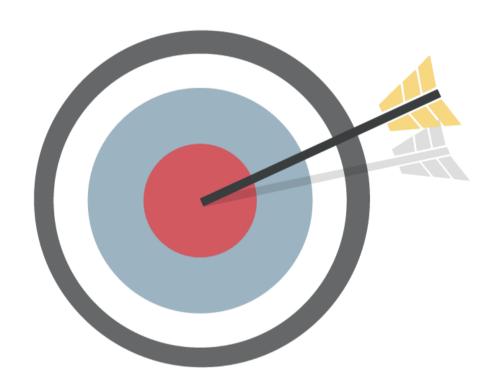
Identifiez les activités principales de votre entreprise qui nécessitent la collecte et le traitement de données en notant :

- L'objectif poursuivi;
- Les catégories de données utilisées;
- Qui a accès aux données
- La durée de conservation de ces données.





# La finalité du traitement tu respecteras!



Les questions à me poser lorsque je fais un traitement de données personnelles :

- Quel est le but ?
- A quoi va-t-il servir ?
- Est-ce légitime, notamment au regard de mes missions et du droit des citoyens ?





Que le nécessaire, tu collecteras!



Les questions à me poser lorsque je fais un traitement de données personnelles :

- Quelles données ai-je vraiment besoin pour atteindre l'objectif fixé à mon fichier ?
- Est-ce justifié au regard de mes missions ? Puis-je faire autrement ?
- Pourrai-je en toute transparence, donner accès à toute personne qui en fait la demande à l'ensemble des données que je détiens sur elle ?
- Est-ce que je recueille des données sensibles ?





Les personnes tu informeras



Les questions à me poser lorsque je fais un traitement de données personnelles :

- Comment je fais pour informer les personnes ?
- Est-ce que j'explique clairement pourquoi je récolte ces données ?
- Est-ce que j'explique comment les personnes peuvent accéder à leurs données ou comment elles peuvent exercer leurs droits ?





Les données tu sécuriseras!

Les questions à me poser lorsque je fais un traitement de données personnelles :



- Qui a accès à ses données ?
- Est-ce que ces personnes sont légitimes ?
- Est-ce que mon armoire est fermée à clef?
- Est-ce que mes identifiants et mot de passes me sont personnels ?
- Suis-je bien la seule personne a connaître mon mot de passe ?





La conformité des soustraitants tu vérifieras !



Les questions à me poser lorsque je fais un traitement de données personnelles :

- Quels sont les sous-traitants avec lesquels je travail qui gèrent des données personnelles ?
- M'ont-ils informés de leurs démarches de mise en conformité RGPD ?
- Ont-ils mis à jour leurs contrats ?





La durée de conservation tu respecteras!



Les questions à me poser lorsque je fais un traitement de données personnelles :

- Ai-je déterminé une durée de conservation ?
- Est-ce que j'ai communiqué aux personnes la durée de conservation de ses données ?
- Y-a-t-il une durée légale obligatoire pour ce traitement ?
- Est-ce que je connais et applique les règles d'archivage ?



#### D/ Les 10 commandements du RGPD

Aux demandes des personnes concernant leurs données personnelles, tu répondras!



Les questions à me poser lorsque je fais un traitement de données personnelles :

- Ai-je vérifié l'identité de la personne ?
- Est-ce que j'ai informé mon référent RGPD de cette demande ?
- Est-ce que j'ai respecté le délai d'un mois pour lui répondre ?



### D/ Les 10 commandements du RGPD



A la violation des données, tu seras vigilant!



Les questions à me poser lorsque je fais un traitement de données personnelles :

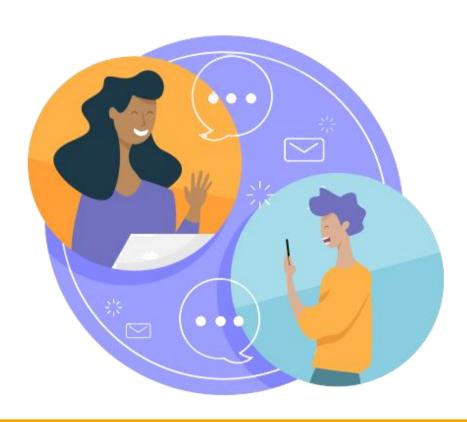
- Y a-t-il eu suppression de données personnelles ?
- Est-ce que la confidentialité des données personnelles a été compromise ?
- Est-ce que des données ont été égarées ?
- Est-ce que je connais la procédure à mettre en œuvre en cas de violation de données personnelles ?



#### D/ Les 10 commandements du RGPD



Si nécessaire, un Délégué à la Protection des données tu désigneras.



La désignation d'un délégué est obligatoire pour :

- 1. Les autorités ou les organismes publics,
- 2. Les organismes dont les activités de base les amènent à réaliser un suivi régulier et systématique des personnes à grande échelle,
- 3. Les organismes dont les activités de base les amènent à traiter à grande échelle des données dites « sensibles » ou relatives à des condamnations pénales et infractions.





## A/ Histoires vécues

MADAME B., saisonnière dans un établissement de tourisme, voit des photos d'elle publiées sur le site internet et la page Facebook de l'établissement. Elle en demande sans succès la suppression. Après intervention de la CNIL, qui a rappelé que les personnes doivent consentir à la publication de leur photographie sur internet, l'établissement a supprimé ces images.

MONSIEUR M., se rend en magasin pour retirer son colis après une commande en ligne. Il présente une pièce d'identité, qui est scannée par l'agent d'accueil. Monsieur M. demande la destruction de cette copie numérique, ce que le salarié refuse, arguant des consignes strictes de sa hiérarchie. La CNIL est intervenue pour rappeler que la simple consultation du titre d'identité suffit. L'enseigne a donc modifié ses pratiques, ne réalise plus de copie des pièces d'identité et a diffusé les nouvelles directives dans ses magasins. Les copies de pièces d'identité réalisées ont été supprimées.



## B/ Sanctions de la CNIL

# Sanction CNIL: 500 000 euros d'amende pour du démarchage téléphonique abusif

Réglementation : La CNIL annonce avoir infligé 500 000 euros d'amende à la société Futura Internationale. Cette société se chargeait de démarchage téléphonique, mais selon la CNIL les règles en vigueur n'étaient pas respectées.



Par Louis Adam | Mardi 26 Novembre 2019

Suivre @zdnetfr





#### C/ A l'international





### D/ Dans l'actualité

#### SMS aux lycéens : la CNIL réprimande Laurent Wauquiez

Lors de la rentrée scolaire 2018, les lycéens de la région Auvergne-Rhône-Alpes avaient reçu un SMS de <u>Laurent Wauquiez sur leur téléphone portable</u> : "Je vous souhaite à tous une excellente rentrée, et que cette année vous réserve à tous de belles réussites!"



J'ai lu et j'accepte la charte d'engagements du Pass'Région
J'autorise la Région à m'envoyer les bons plans du Pass'Région (places gratuites, tarifs préférentiels, ...)
J'autorise la Région à m'envoyer des informations liées aux dispositifs régionaux (événements, actualités, questionnaires...)



#### D/ Dans l'actualité

#### Carrefour sanctionnée lourdement par la CNIL



- Des manquements à l'obligation d'informer les personnes
- Des manquements relatifs aux cookies
- Un manquement à l'obligation de limiter la durée de conservation des données
- Un manquement à l'obligation de faciliter l'exercice des droits



#### D/ Dans l'actualité

Faits divers - Justice

# L'agglomération de Grand Cognac touchée par une importante attaque informatique

Mardi 22 octobre 2019 à 19:49 - Par Thomas Coignac, France Bleu La Rochelle







Des pirates informatiques ont attaqué, il y a une dizaine de jours, un ordinateur de la communauté d'agglomération du Grand Cognac, avant que le virus ne se propage à d'autres. De très nombreux fichiers ont été cryptés et sont désormais inutilisables.



Les gendarmes spécialisés vont s'emparer du sujet. © Maxppp - Maxppp





### Sortez vos smartphones!



Allumez votre téléphone et aller sur l'adresse : kahoot.it

Cette création est mise à disposition selon le Contrat Attribution-Non Commercial – partage à l'identique France, disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/fr/ ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

En citant « **Source Sictiam** » pour toutes reprises intégrales ou « **Librement inspiré des travaux du Sictiam** » en cas de modification



